

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la loutre

N° action : 18

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

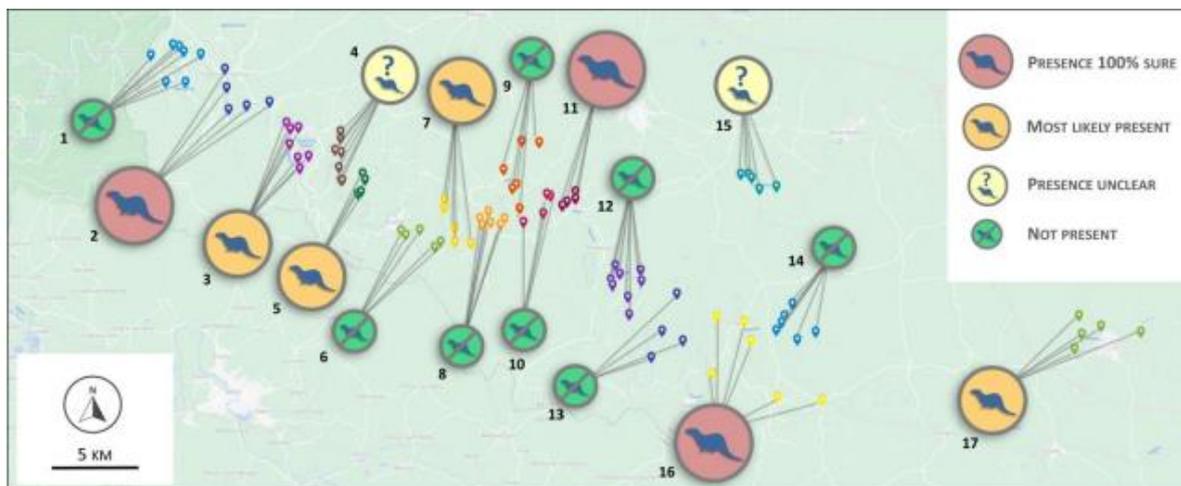
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

Cette fiche est en lien avec les fiches 1, 3, 11, 16, 21, 23, 25 et 26.

- Contexte :

Presque disparue en Wallonie, la loutre est tout de même parvenue à se maintenir en quelques rares endroits... La vallée de la Semois est l'une de ces zones : sa présence avait déjà été avérée par le DEMNA en 2019 et une nouvelle étude réalisée dans le cadre du partenariat entre le CRSC et le WWF Belgique, utilisant l'ADN environnemental, atteste une nouvelle fois sa présence. En effet, cette dernière étude prouve à 100% la présence de loutre sur 3 des sections de Semois étudiés et signale qu'elle est probablement présente sur 4 autres sections (voir figure ci-dessous).



Plan des 17 sections de la Semois où des échantillons ont été prélevés et le résultat de présence de la loutre qui leur est associée (résultats de l'analyse de la ddPCR de l'ADNe) (Brys R. (2022))

Nous l'avons déjà évoqué, l'eau est indispensable à la vie ; il est donc important de restaurer nos rivières. Et la protection de la loutre est un bon moyen d'y parvenir : d'autres espèces comme la cigogne noire, le martin-pêcheur, le cincle plongeur, diverses espèces de poissons, les libellules, les plantes indigènes, la martre ou le chat sauvage profiteront également des

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

mesures prises pour sa sauvegarde. C'est pourquoi la loutre est considérée comme "espèce parapluie" : une espèce dont la conservation profite à de nombreuses autres espèces.

De nombreuses menaces pèsent sur ce mustélidé, auxquelles nous devons remédier afin de pouvoir espérer le voir s'épanouir à nouveau chez nous :

1. Un manque de caches le long du linéaire des cours d'eau ne lui offrant pas un habitat adapté à ses besoins.
2. Une fragmentation de l'habitat et une faible diversité génétique des individus restants.
3. Le risque de mortalité routière car la loutre craint de passer sous les ponts lorsque le tirant d'air est faible, qu'il n'y a pas de passage à sec et que la longueur de l'ouvrage est importante. Elle choisira le passage à pied sec par-dessus, plutôt que de s'engouffrer à la nage sous le pont, s'exposant alors à un risque de collision avec une voiture.
4. Un stock de poissons insuffisant pour de subvenir à ses besoins alimentaires.

Le Contrat de rivière Semois-Chiers et le WWF se sont déjà associés pour une période de 3 ans dans le cadre d'un programme de restauration de l'habitat de la loutre dans le Sous-bassin de la Semois. Cette convention se terminant fin mai 2023, il est important de poursuivre le travail entrepris afin de préserver et de renforcer les populations de loutres dans notre vallée. Nous devons également amplifier le réseau de surveillance de l'espèce afin d'étoffer l'état des connaissances (5).

- Objectifs :

Mise en place des conditions nécessaires à la sauvegarde et à la recolonisation de cette espèce, classée « Natura 2000 ».

- Méthodologie :

Réponses aux besoins exposés dans le contexte ci-dessus :

1. Via les actions des FA23 et FA16

2. Améliorer la connectivité entre bassins

La faible population de loutre wallonne est composée d'individus plus ou moins isolés. Elle pourrait néanmoins être renforcée par l'arrivée d'individus des pays voisins. Pour permettre ce renforcement, il est essentiel d'améliorer les connexions entre les bassins versants. En effet la fragmentation de l'habitat risque de bloquer ce redéploiement de la loutre en Région wallonne. Une étude a été réalisée par le DEMNA afin d'étudier les connexions entre les bassins versants de la Semois, de la Lesse et de l'Ourthe. Les connexions entre bassins versants de la Lesse et de la Semois présentent la potentialité de colonisation la plus faible et nécessitent donc des aménagements. Onze tronçons nécessitent la plantation, densification de la ripisylve ainsi que la création de mares afin de créer davantage d'habitats pour le mustélidé. Quatre autres connexions sont coupées soit par la E411 soit par la N89. Elles pourraient être restaurées par l'installation d'un écoduc. Les connexions entre les bassins versants de la Semois et de l'Ourthe nécessitent également plusieurs aménagements. Onze tronçons nécessitent également la plantation, densification de la ripisylve ainsi que la création de mares afin de créer davantage d'habitats pour la loutre. Trois connexions sont coupées par la E411. Elles pourraient être rétablies par l'aménagement d'un écoduc dans le pertuis du cours d'eau.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

3. Diminuer le risque de mortalité routière

Le risque de collision routière représente la menace principale qui pèse sur la loutre de nos jours comme en attestent les chiffres de l'Université de Wageningen aux Pays-Bas (<https://www.wur.nl/nl/nieuws>). L'installation d'écoducs permet de réduire ce risque. Un inventaire des ouvrages dangereux pour le mustélidé sur le bassin de la Semois a été réalisé par le Contrat de Rivière Semois-Chiers avec l'appui de Vinciane Schockert, attachée qualifiée du SPW DEMNA. Ce travail a mis en évidence que 23 ponts sont dangereux pour la loutre. Ceux-ci sont la propriété du SPW-MI. L'un a déjà été aménagé dans le cadre du projet de restauration de l'habitat de la loutre en Semois, mené par le Contrat de Rivière Semois-Chiers et le WWF. Certains de ces ouvrages ne sont pas aménageables en l'état et nécessitent une transformation du pont. Neuf ponts peuvent être sécurisés pour le passage de la petite faune via des aménagements peu coûteux (voir annexe 1).

4. Via les actions des FA25, FA11, FA24 et FA26.

5. Suivi des pièges photographiques et recherches d'indices

Une vingtaine de pièges photographiques ont été installés le long du tracé de la Semois, dans le cadre du projet précédent. Le but de cette action est, bien sûr, d'obtenir des informations sur la loutre mais également de compléter la base de données du DEMNA sur d'autres espèces comme la cigogne noire, le chat sauvage ou le putois. Aussi, une première journée de recherche d'indices s'est déroulée au printemps dernier en collaboration avec le CRSC, le DNF, Natagora, le Parc Naturel parmi d'autres. Ces actions doivent être pérennisées et amplifiées dans le cadre du projet Parc national pour étoffer le champ des connaissances sur cette espèce.

Annexe

Liste des ponts à aménager prioritairement dans le bassin de la Semois

n° du pont	coordonnées GPS	commune	cours d'eau	catégorie de cours d'eau	classe de risque	conclusion
13	49,8482.4,9212	Vresse-sur-Semois	Rau de Membre	2	2	<u>loutrodoc non nécessaire, éventuellement des clôtures</u>
19	49,7667. 5,0878	Bouillon	Rau des Mambes	2	1	passerelles de chaque côté du pont
22	49,8262. 5,1624	Bouillon	Rau du pont le prêtre	2	2	pont trop bas pour un loutrodoc
31	49,8350. 5,1726	Paliseul	Rau de Fays-les-Veneurs	2	3	loutrodoc non nécessaire
32	49,8361. 5,1713	Paliseul	Rau de Fays-les-Veneurs	2	3	loutrodoc non nécessaire
33	49,8635. 5,1634	Paliseul	Rau de Fays-les-Veneurs	2	1	totallement infranchissable, mais impossible d'installer un loutrodoc
34	49,8605. 5,2293	Paliseul	Rau de Pont	2	1	<u>loutrodoc non nécessaire, éventuellement des clôtures</u>
35	49,8650. 5,0983	Paliseul	Le Pichou	2	2	retenu pour aménagement
37	49,8714. 5,2151	Bertrix	Rau des Alleines	2	1	retenu pour aménagement
47	49,7099. 5,3268	Florenville	Rau de Florenville	2	2	loutrodoc non nécessaire
56	49,6910. 5,4524	Chiny	La Breuvanne	2	2	retenu pour aménagement
90	49,8425. 5,3730	Neufchâteau	La Vierre	2	2	retenu pour aménagement
99	49,8866. 5,3973	Libramont	Rau du fond du Charnois	2	2	<u>loutrodoc non nécessaire, éventuellement des clôtures</u>
100	49,8865. 5,3747	Libramont	Rau de Durhe	2	2	<u>loutrodoc non nécessaire, éventuellement des clôtures</u>

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Localisation :

Sous-bassin hydrographique Semois-Chiers

- Public(s) ciblé(s) :

Tous